



Réflexion du membre du Comité René Fischer

L'année passées, je pouvais, pour la première fois, vraiment plonger dans la matière de l'AGPL. J'ai réalisé que nous avons beaucoup de travail à accomplir. Les sujets qui avançait qu'à petits pas jusqu'à maintenant, nous les avons fait avancer à grand pas cette dernière années. Tout à coup nous avons eu beaucoup de questions en chantier, à tel point que je risquait de me perdre, mais je pouvais constater que le Comité, dans sa présent composition, me soutien énormément. Si je ne savais plus quoi faire, mes collègues du Comité (toujours avec le secrétariat) ont continuer mes projets. J'ai fait l'expérience d'une collaboration efficente, bien ciblée et parfaite. Travailler ainsi est un vrai plaisir.

La devise de notre président « Aucun accident de gaz ! » n'est pas échappée de nos mémoires. Dans le collectif j'ai constaté que les intérêts personnels ont été pris en considérations dans la mesure du possible, mais toujours en respectant l'objectif. Cela était une expérience vraiment positive. Nous devons à nos membre un traitement technique des tâches, ce qui est le cas dans notre situation.

Beaucoup d'associations que je connais ont plutôt la tendance de favoriser les intérêts personnels. LA composition du Comité peut être un avantage pour l'AGPL. Tous les métiers sont représentés, du commerce de gaz en passant par le commerce de réservoir jusqu'au commerce d'appareils, ainsi que l'installation, la réparation et le contrôle des installations des gaz et même les intérêts d'autres associations et organisations. En plus tous les trois régions liguistiques sont représentées. Il est quasiment impossible d'avoir une meilleure composition du Comité et je suis à juste titre fier d'en faire partie.

Ce n'était pas facile de reprendre le flambeau de mes prédécesseur, car ce n'est jamais facile de suivre les idées de quelqu'un d'autre. Ils ont posé le jalon en matière de la sécurité dans le domaine de GPL, ce que nous pouvons continuer. Je remercie tous mes prédécessuers de leur bon travail et de leur aide et soutien pendant mes activités en sein du Comité. J'espère que nous réalisons les travaux dans votre sens et que nous pouvons contribuer d'une manière préponderante à l'amélioration de la sécurité.

En tant que membre de l'AGPL je pouvais toujours demander conseil à un membre du Comité. Je fais maintenant la même expérience, mais de l'autre coté. Je suis confronté à de nombreux demandes ou problèmes de nos membres et j'essaie de leur aider de manière compétente. Parfois je réussis, parfois je ne réussis pas.

Cela est pour moi un signe clair que l'AGPL s'occupe activement de ses membres et qu'elle leur offre une plateforme de travail sûre. Je sais qu'en tant que contrôleur on se trouve souvent seul devant un problème. Si, dans un tel cas, vous pouvez compter sur des personnes qui vous aident, le travail devient un plaisir. Il sera toujours important de pouvoir aider nos membres en notre âme et conscience. Les demandes nous montrent que nos membres le ressentissent ainsi.

Cette année nous avons beaucoup investi dans l'avenir de l'AGPL. L'examen CCS a été porté à un niveau élevé. Le règlement CSRV suscite un vif intérêt. Il est évident que le temps est venu pour une collaboration constructive avec d'autres associations et organisations, ce qui renforçait l'AGPL. Grâce aux travaux de mes prédécesseurs nous pouvons maintenant réaliser ce qui n'était pas possible jusqu'à présent.

À ce propos, je remercie tous mes prédécesseurs, les membres du Comité, le secrétariat et en particulier tous les membres de l'AGPL de leur travail effectué.

Continuons-nous de travailler de telle manière, selon la devise :

Des petits pas, pas à pas, nous conduisent au but

Cordialement

René Fischer